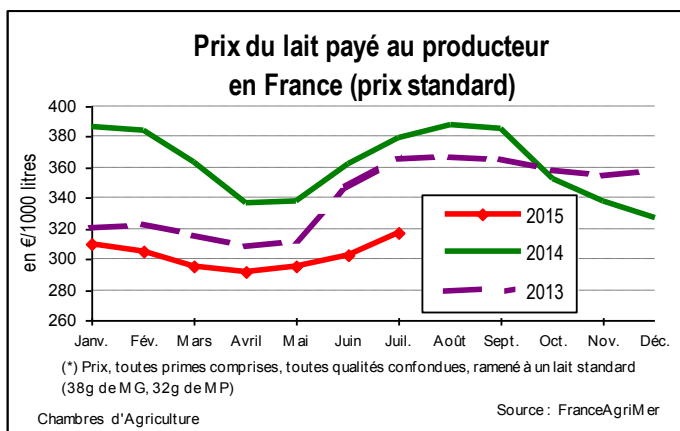


Le secteur laitier connaît une crise importante, les prix du lait sont en chute. En effet, l'offre abondante fait face à une demande moins dynamique, en particulier de la part de la Chine et de la Russie. Après la fin des quotas, la collecte laitière européenne rebondit, ce qui a d'ailleurs participé à ce déséquilibre offre demande. L'exemple de la Suisse nous montre que la sortie d'un système de quota n'est pas toujours bénéfique aux éleveurs comme l'indique le focus en page 5.

France — Lait

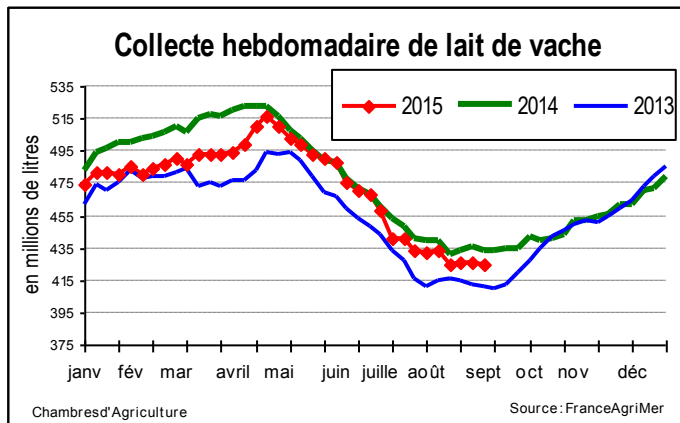
Conjoncture de crise pour les éleveurs



En juillet, le prix du lait standard FranceAgriMer se situe à 317 €/1000 litres (en baisse de 62 € par rapport à l'année passée). Sur les 7 premiers mois de l'année, le prix du lait est en recul de 16,6 %. En Allemagne, la baisse est encore plus marquée (281 €/1000 litres en juillet). La dégradation du prix du lait est en partie liée à la dynamique de la production dans les principaux pays exportateurs. La tendance est généralisée à l'ensemble des bassins de production avec des évolutions qui se situent entre 14 % (Grand Est) et 20 % de baisse (Charentes-Poitou).

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

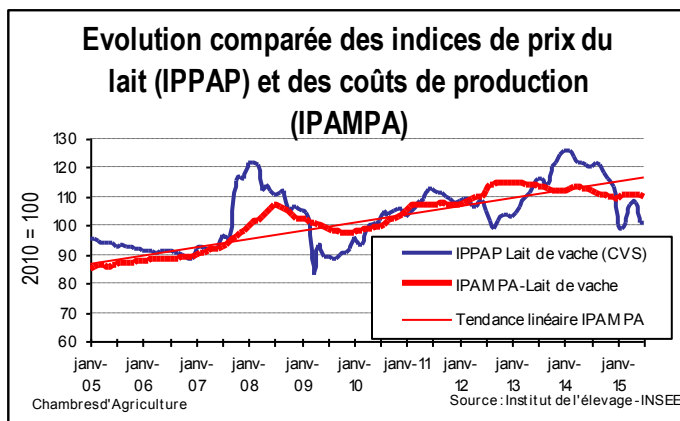
La collecte de lait de vache soumise à la sécheresse



Fin août, la collecte en France est en recul de 2,3 % par rapport à l'année passée. La baisse a été la plus sensible sur les 4 premiers mois de l'année. La collecte a ensuite rejoint la courbe de 2014. Depuis début juillet elle décroche à nouveau en raison de la sécheresse qui a sévit localement jusqu'à mi-août. Le Grand Est affiche toujours une collecte dynamique en Alsace, en Lorraine et en Franche-Comté. La production reste également vigoureuse dans les Pays de la Loire et le Nord-Pas-de-Calais.

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

Des coûts de production stabilisés à niveaux élevés



L'IPAMPA Lait de vache qui correspond à un indice de niveau du prix des charges est en baisse de 1,9 % fin juillet 2015 par rapport à la même période en 2014. Les baisses les plus fortes portent sur les aliments achetés (-5,7 %) et sur l'énergie et les lubrifiants (- 10,3 %). A l'inverse, les hausses les plus marquées concernent les produits et services vétérinaires (+2,1 %) et les engrais et amendements (+3,1 %). Cette baisse ne devrait pas suffire à compenser l'important recul du prix du lait.

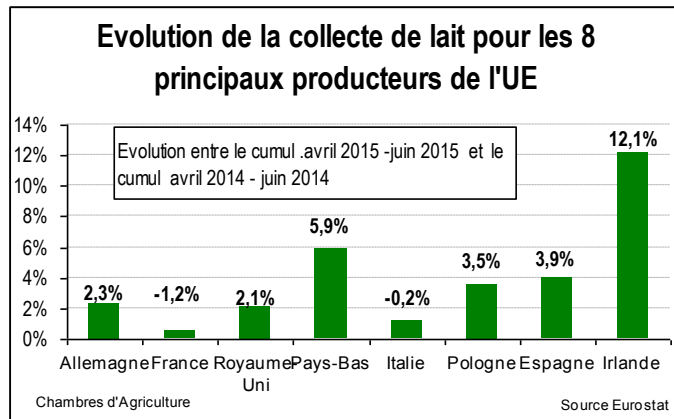
Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

EUROPE — Lait & Produits laitiers

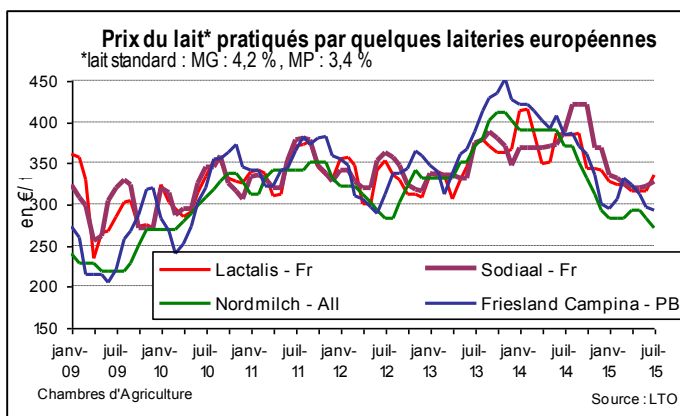
Expansion de la collecte européenne

La production européenne progresse nettement au 2^{ème} trimestre 2015 (+2,7 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2014). La suppression des quotas a permis l'expansion de la collecte au sein de nombreux pays. Avec des volumes en hausse de 12 %, l'Irlande contribue notablement à ce développement (près de 280 Kt supplémentaires), de même que l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore l'Espagne et la Pologne. La baisse du prix du lait tempère la dynamique cet été, la progression des livraisons européennes freine. Ce ralentissement global ne s'observe pas en Irlande : en juillet les volumes augmentent à nouveau de 12 % par rapport à 2014, malgré la chute du prix du lait. D'après IDELE, la collecte de l'UE pourrait retrouver son niveau de 2014 dès septembre.

Contact : Maud MARGUET (CA Ille-et-Vilaine)



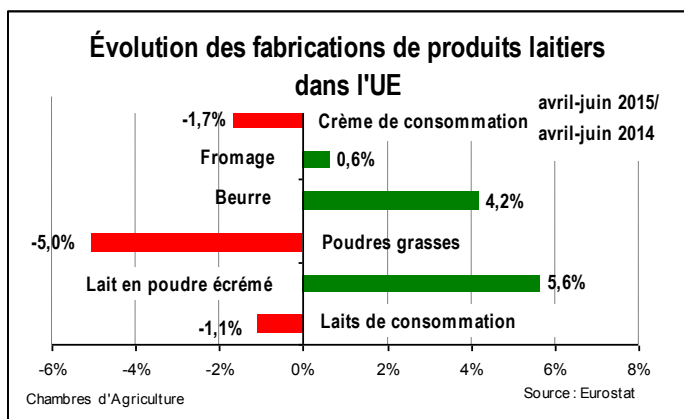
Pas d'embellie des prix avant 2016



Le dynamisme de la production des principaux exportateurs mondiaux, l'ampleur des stocks et la faiblesse de la demande pèsent sur les prix du lait payés au producteur. Le prix moyen européen pondéré par la production recule à 306 €/t au 2^{ème} trimestre 2015. Il se situe 19 % sous son niveau d'il y a un an. La tendance à la baisse se poursuit en juillet-août. La hausse saisonnière des prix visibles en juillet pour les laiteries françaises est modeste. Les effets sur les prix de l'accord français du 24 juillet devraient rester limités et ne sont pas encore visibles. A l'échelle de l'Europe, la faiblesse des prix devrait perdurer tout au long du 2^{ème} semestre 2015, pour l'embellie il faudra attendre 2016 selon les experts.

Contact : Maud MARGUET (CA Ille-et-Vilaine)

Hausse des fabrications de poudres maigres et de beurre



Au 2^{ème} trimestre 2015, la production de poudres maigres et de beurre est fortement relancée. Les tonnages sont en légère hausse pour les fromages mais reculent pour tous les autres produits. L'Irlande accroît ses fabrications de beurre (+12,9 kt) et représente à elle-seule plus de la moitié des volumes supplémentaires produits à l'échelle de l'UE. L'Allemagne et les Pays-Bas augmentent aussi sensiblement leur production. Fin juillet, le niveau des stocks privés de beurre est déjà conséquent. En poudre 0 %, l'Irlande devance aussi les autres pays producteurs avec une hausse des volumes de 27 kt : c'est plus que la progression enregistrée à l'échelle de l'UE (+22 kt). 17,5 kt sont stockées à l'intervention début septembre, un niveau encore modeste inférieur à celui des stocks privés (23,5 kt fin juillet).

Contact : Maud MARGUET (CA Ille-et-Vilaine)

MONDE — Lait & Produits laitiers

Production mondiale de lait abondante

La production des cinq principaux exportateurs mondiaux a repris au 2^{ème} trimestre 2015 avec le rebond de la collecte en Océanie et en Europe. En Nouvelle-Zélande, la campagne 2014/2015 s'est terminée fin mai avec une hausse de 1,2 %, mais avec la baisse des prix, la production devrait diminuer pour la prochaine campagne. De plus, il reste des incertitudes sur le phénomène climatique El Niño, qui pourrait conduire à une diminution de la pluviométrie et ainsi renforcer la baisse de production en Océanie. En Australie, la campagne laitière, qui s'est terminée en juin, a été dynamique : +5,3 % de lait en plus par rapport à la campagne précédente. Aux Etats-Unis, la production a progressé de 1,6 % sur les sept premiers mois de l'année.

Tableau 1 : Production de lait de vache dans les principaux pays exportateurs mondiaux en millions de tonnes

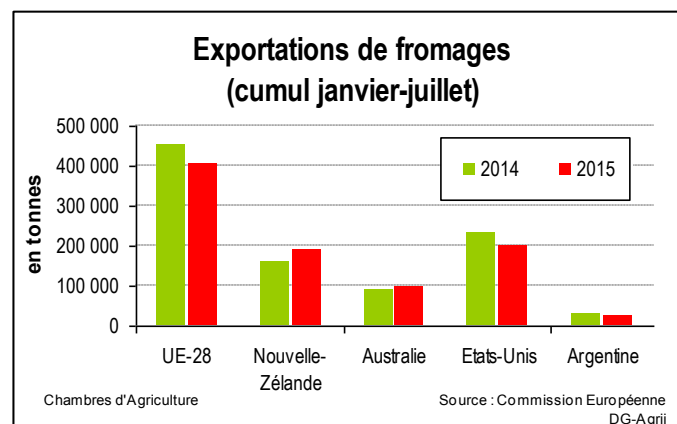
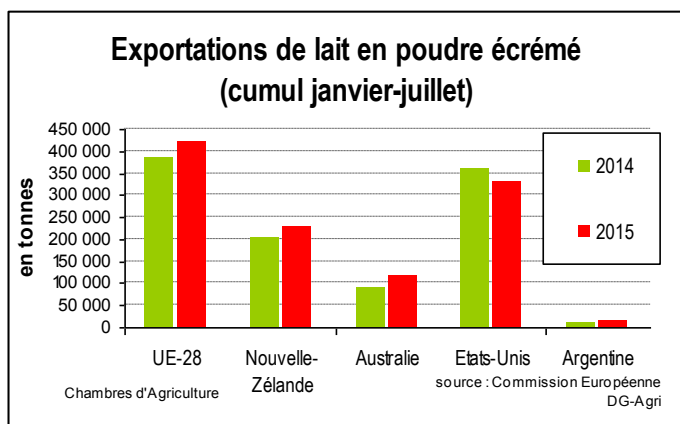
Pays	2013	2014 (provisoire)	2015 (prév.)	Evolution 2013/2014 (%)	Evolution 2014/2015 (%)
UE-27	140,1	146,5	147,0	4,6%	0,3%
Etats-Unis	91,3	93,5	94,7	2,4%	1,3%
Nouvelle-Zélande	20,2	21,9	21,7	8,4%	-1,0%
Argentine	11,5	11,1	10,7	-3,6%	-3,6%
Australie	9,4	9,7	9,8	3,2%	1,0%

Source USDA

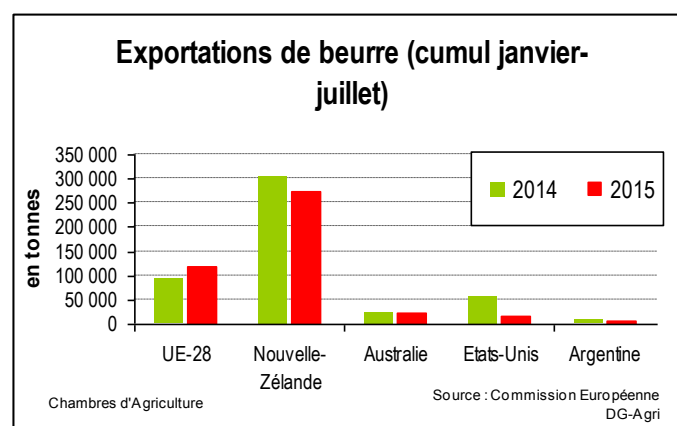
En juin, la production n'a augmenté que de 0,9 % en raison d'un prix du lait peu élevé et de la sécheresse en Californie. En Argentine, la production a diminué entre 2013 et 2014 et devrait encore baisser entre 2014 et 2015 en lien avec une météo défavorable et des difficultés économiques.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT (APCA)

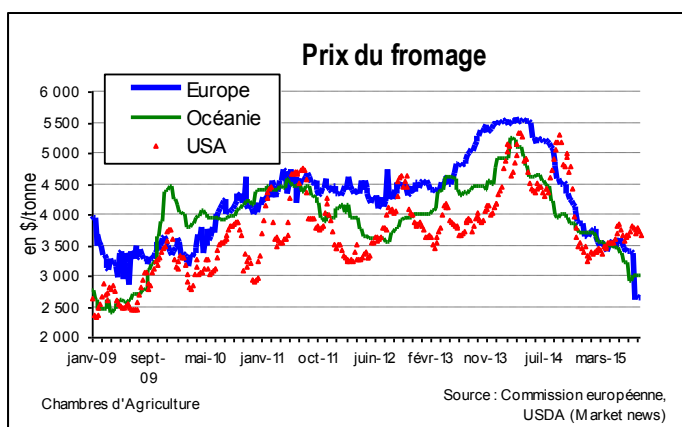
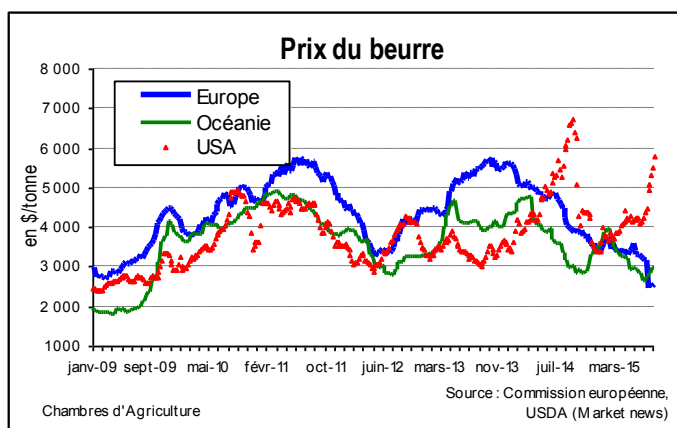
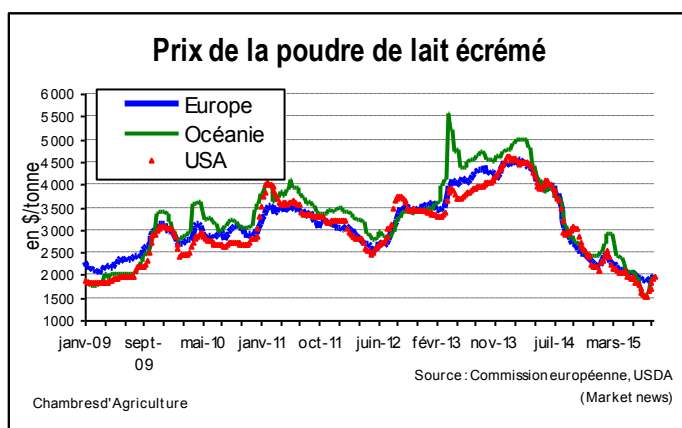
Diminution des échanges mondiaux de produits laitiers



Le commerce international de produits laitiers est affecté par le ralentissement de la croissance en Chine qui conduit à une contraction des importations de ce pays (-55 % pour la poudre de lait grasse et -28 % pour la poudre de lait écrémé sur les 7 premiers mois 2015). La Nouvelle-Zélande très affectée par le recul de la demande de la Chine, son principal client. La concurrence sur l'Algérie avec l'UE en poudres grasses se renforce donc. La Russie réduit également ses importations de produits laitiers en raison de l'embargo sur les produits agroalimentaires qu'elle a mis en place mais également de son entrée en récession début 2015. La zone euro bénéficie d'un taux de change favorable et ses exportations de poudre de lait écrémé, de poudre de lactosérum, de caséine et de beurre progressent. Pour les Etats-Unis, les exportations diminuent en raison du dynamisme de leur marché intérieur et du taux de change €/\$. Contact : Viviane PONS-THEVENOT (APCA)



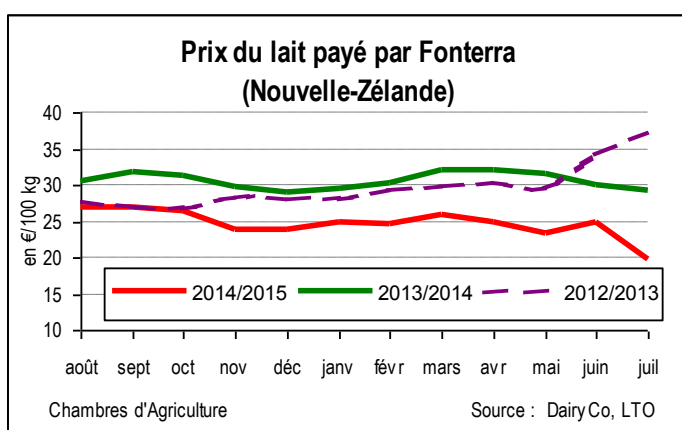
Prix des produits laitiers : le prix européen de la poudre de lait écrémé au niveau de l'intervention



Les prix des produits laitiers ont chuté sur les marchés mondiaux. Cette baisse de prix s'inscrit dans un contexte d'une offre mondiale abondante alors que la demande est moins dynamique. Selon l'US Dairy Export Council (le conseil des exportateurs américains de produits laitiers), il ne faut pas s'attendre à une véritable reprise des prix avant mi-2016 au moins. Dans l'UE, le prix de la poudre de lait écrémé est même passé sous le niveau du prix d'intervention en août. Pour le beurre, les prix sont encore plus élevés que le niveau de l'intervention.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT (APCA)

Prix du lait dans le monde : fort recul en Nouvelle-Zélande



Après une période de stabilité autour de 250 €/1 000 l, le prix du lait payé par la coopérative Fonterra en Nouvelle-Zélande a décroché en juillet (198 €/1 000 l). Les enchères Fonterra ont augmenté de plus de 10 % la deuxième quinzaine d'août et la première quinzaine de septembre. Il semblerait cependant que cela ne soit qu'un effet correctif et non l'annonce d'un véritable retournement de tendance du prix du lait compte tenu des fondamentaux du marché. Aux Etats-Unis, le prix du lait avait fortement chuté entre septembre 2014 et janvier 2015. Depuis, il s'est relativement bien maintenu en dollar. Converti en euro, le prix américain a même progressé depuis janvier du fait de l'évolution du taux de change.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT (APCA)

FRANCE — Produits laitiers

Fabrications : hausse de production de la poudre de lait et recul du lait UHT

Des évolutions très contrastées sur les 7 premiers mois de l'année : la production de lait UHT est en recul de 4,2 % alors que la fabrication de poudre de lait augmente de 4,9 %. Les cours des produits industriels continuent de chuter avec des cotations de poudre de lait qui atteignent le niveau d'intervention. La baisse se répercute sur le prix de vente au consommateur (à l'exception du beurre dont la consommation reste dynamique).

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

Fabrications françaises de produits laitiers à partir de lait de vache

	Juillet 2015		Cumul 7 mois 2015	
	Quantité (1000 tonnes)	Evolution / mois N-1 (%)	Quantité (1000 tonnes)	Evolution annuelle (%)
Lait UHT	234 101	-2,8%	1 827 006	-4,2%
Beurre	27 411	-5,5%	223 972	0,2%
Poudres de Lait	46 931	8,0%	350 387	4,9%
Fromages frais	55 611	-0,3%	393 940	0,1%

Source : FranceAgriMer - Enquête Mensuelle Laitière / SSP

FOCUS : Suisse, une sortie des quotas laitiers qui ne tient pas ses promesses

La sortie des quotas, intervenue en Suisse le 1^{er} mai 2009, concerne en premier lieu les « laits d'industrie » ou « laits de centrales », destinés aux productions autres que fromagères (60 % des livraisons). A la différence des laits de fromagerie, qui disposent pour chaque appellation d'organisations interprofessionnelles anciennes qui encadrent la production de fromage, c'étaient, jusqu'en 2009, les pouvoirs publics qui assuraient l'encadrement de la production des laits d'industrie, avec le dispositif des quotas. Ce pouvoir de régulation des marchés a été délégué en 2009 à l'interprofession (IP) laitière dans un contexte particulièrement difficile. D'importants dépassements de quotas (400 000 tonnes pour une production de 2 millions de tonnes environ en 2006) ont été attribués en 2006, 2007 et 2008, alors que la conjoncture internationale était favorable. Ils pèsent brutalement sur le marché en 2009, caractérisé par un retournement brutal de la conjoncture avec un prix intérieur du lait d'industrie qui tombe brutalement de 85 centimes de Franc suisse (CHF) en mai 2008 à 60 centimes en mai 2009.

Les tensions sont fortes au sein de la profession laitière, entre ceux qui ont respecté leurs quotas et ceux qui les ont dépassés et le pari difficile de la nouvelle interprofession des laits d'industrie. Elle élabore un contrat type obligatoire, distinguant trois segments de marchés, différenciés selon l'utilisation du lait :

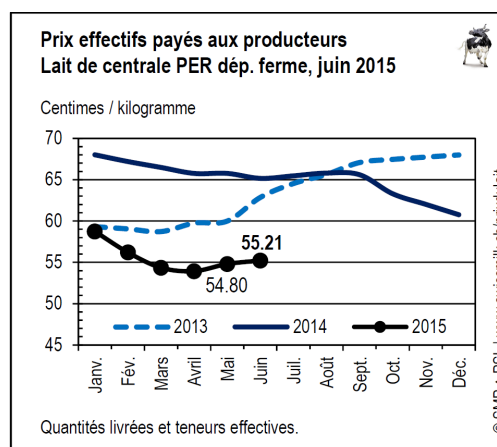
- le lait de segment A (85,1 % des volumes en 2014) destiné à l'élaboration des produits à haute valeur ajoutée, protégés, tels que le lait frais, la crème et le beurre, les yaourts de consommation domestique ;
- le lait de segment B (13,2 % des volumes en 2014), destiné à l'élaboration de produits à valeur ajoutée limitée ou soumis à une pression concurrentielle plus élevée, sans protection ni soutien, tels que les yaourts ou la poudre de lait et autres produits frais pour l'exportation ;
- le lait de catégorie C (1,7 % des volumes en 2014) transformé sans soutien en produits de dégagement destinés à désengorger le marché domestique.

Cette segmentation doit figurer dans les contrats d'achat, et doit être appliquée par tous les transformateurs ou toutes les organisations qui achètent du lait aux premier et deuxième échelons. Elle doit ainsi permettre de réduire la pression sur les prix dans les segments de marché à forte valeur ajoutée, et d'en faire bénéficier les producteurs. Elle n'est rendue possible que par le maintien d'une forte protection du marché domestique des produits de catégorie A.

Pour chaque catégorie de lait, l'IP lait (ou BO Milch) calcule et publie un prix indicatif, devant servir de référence dans l'élaboration des contrats individuels : 68 centimes CHF par kilo pour le lait A, 50,5 centimes pour le lait B et de 23,8 centimes pour le lait C en janvier 2015¹.

Cinq années plus tard, il apparaît à l'évidence que le pari initial de l'interprofession n'a pu être tenu. Un nombre croissant d'industriels ignorent la segmentation prévue dans le contrat type initial, de fait devenu facultatif, et appliquent leurs propres grilles de paiement, tandis que la production de lait de catégorie C, qui devait relever du libre choix des producteurs (ce qui supposait le maintien de références individuelles pour la production de lait A et B), est répercutée sur l'ensemble des producteurs. Les industriels sont ainsi déchargés des contraintes de surproduction, la résorption à bas prix des excédents sous forme de lait C pesant intégralement sur les producteurs.

Désormais durablement inférieurs à son niveau d'avant la suppression des quotas, le prix à la production reste souvent très en-deçà, notamment pour le lait C, des prix indicatifs arrêtés par l'interprofession. De fait, les producteurs sont divisés en une trentaine d'organisations de producteurs (OP) regroupant les producteurs d'une même zone et d'organisations de producteurs utilisateurs (OPU) regroupant les producteurs d'un même transformateur, ce qui favorise les ententes entre quelques opérateurs au détriment de l'intérêt général. En l'absence d'un arbitrage des pouvoirs publics pour faire valoir l'intérêt général des producteurs, la fragmentation des intérêts particuliers conduit ainsi à l'abolition de toute velléité interprofessionnelle de régulation de volumes, à l'instabilité des marchés et à la dégradation des prix à la production. Mais subsiste encore en Suisse une protection du marché qui permet de maintenir sur les produits du segment A, un niveau de prix supérieur à celui de l'UE ainsi que d'importantes aides directes à l'hectare, cinq fois plus élevées qu'en France, qui permettent utilement de désamorcer les mécontentements.

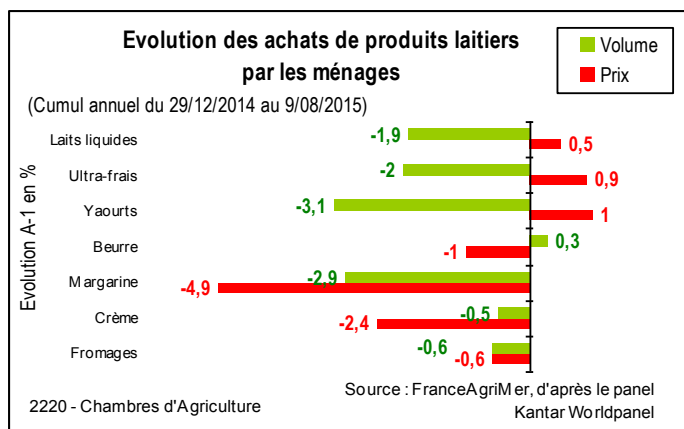


Lait de centrale PER : production conforme aux Prestations Ecologiques Requises

Contact : Jean-Christophe Kroll—Agrosup Dijon

¹ Avant la dernière réévaluation du CHF, la parité entre les deux monnaies était stabilisée autour de 1 CHF pour 0,8 €. Suite à la réévaluation on est proche de la parité 1 CHF = 1€.

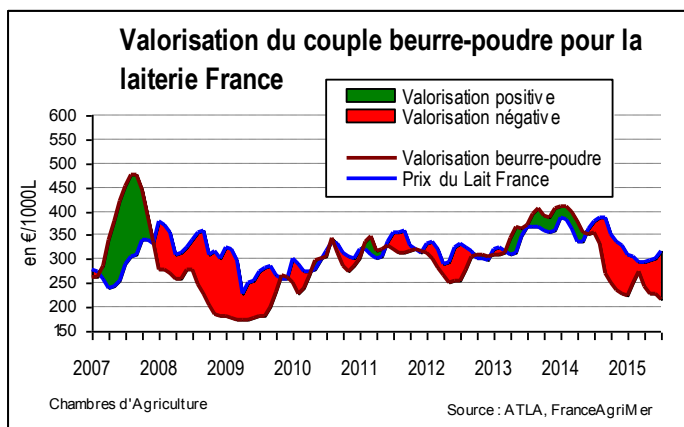
Grande baisse de la consommation des produits laitiers sauf en bio



En France, les volumes d'achats par les ménages diminuent pour les marchés des yaourts, de la margarine, de l'ultra-frais, des laits liquides, et faiblement pour les fromages et la crème. Seul le marché du beurre reste dynamique. Par contre la consommation de la plupart des produits bio est inversée : le lait liquide (+6,7 %) suivi du beurre (+2,8 %), du yaourt (+2,7 %), de la crème (+1,1 %).

Contact : Chantal ROVELLI (APCA)

Valorisation beurre-poudre



La valorisation beurre-poudre reste inférieure au prix du lait* depuis plus d'un an, du fait de l'effondrement des prix des produits laitiers sur les marchés mondiaux. Le niveau de valorisation beurre-poudre reste cependant supérieur à celui de 2009 pour l'instant.

* prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP).

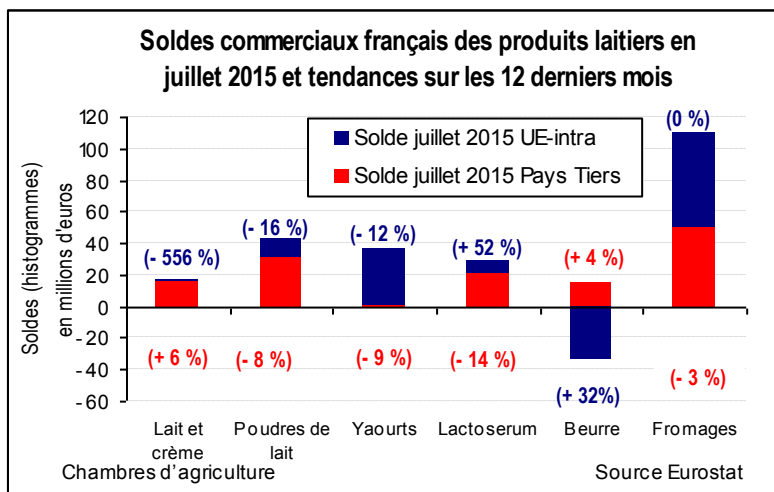
Contact : Viviane PONS-THEVENOT (APCA)

Commerce extérieur : repli du solde excédentaire français

En rythme annuel, l'orientation des échanges commerciaux français de produits laitiers continue d'afficher un repli parfois important selon les types de produits. Sur l'Union européenne, à l'exception du beurre et du lactosérum, pour lesquels les soldes s'améliorent respectivement de +32 % et de +52 %, les autres soldes poursuivent le mouvement de repli. Les flux commerciaux sur les pays tiers ne paraissent guère mieux orientés, sauf peut-être le beurre et le lait et crème. Il faut dire que les exportations sur pays tiers ont encore baissé sur un an, du fait d'une part de l'embargo russe qui exerce encore des effets négatifs, et, d'autre part et plus récemment de la contraction des importations chinoises de produits laitiers, contraction qui touche plusieurs pays producteurs et exportateurs, dont la Nouvelle-Zélande.

Ces évolutions restent donc à surveiller, dans la mesure où, dans le cas de la France, il s'agit tout de même du troisième poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire, derrière les vins et boissons et les céréales.

Contact : Thierry POUCH (APCA)



ANNEXE - Tableau régional

	VOLUMES				PRIX			CHEPTEL	
	Livraisons de la campagne 2014/2015 (hl)	Part dans le total France (%)	Collecte cumulée avril - juillet 2015 (hl)	Evolution du cumul campagne (%)	Prix moyen de la campagne (moyenne avril 2015 à juillet 2015 non pondérée) (€/1000l)	Prix du lait en juillet 2015 (€/1000l)	Evo. du prix du lait juillet 2015 / juillet 2014 (%)	Nombre de femelles de races laitières > 2 ans au 1er juin 2015 (milliers)	Evolution n / n-1 (%)
Alsace	3 109 950	1,3	1 090 760	3,5	337,9	347,3	-10,1	55	0,7%
Aquitaine	5 218 810	2,1	1 775 260	-3,5	307,5	313,4	-16,3	103	-3,1%
Auvergne	11 444 980	4,7	3 960 650	-1,0	305,1	310,3	-16,5	258	-1,1%
Basse-Normandie	28 427 390	11,6	9 991 100	-0,5	307,0	324,4	-15,9	547	0,4%
Bourgogne	3 655 420	1,5	1 246 790	0,4	312,4	331,4	-13,3	69	-0,3%
Bretagne	53 614 850	21,9	18 681 600	-0,1	300,6	309,0	-17,7	855	-0,2%
Centre	4 556 640	1,9	1 564 250	0,5	307,5	327,8	-14,9	73	-0,9%
Champagne-Ardenne	6 826 830	2,8	2 338 430	-0,1	314,8	333,8	-14,7	118	-0,7%
Corse									
Franche-Comté	12 255 310	5,0	4 462 300	2,8	361,8	367,5	-9,6	257	0,5%
Haute-Normandie	8 656 470	3,5	2 974 320	0,6	307,3	333,5	-11,3	159	-1,3%
Ile-de-France	410 630	0,2	140 390	-0,3	331,4	345,1	-8,2	7	-3,4%
Languedoc-Roussillon	828 050	0,3	277 610	-3,0	306,7	310,4	-16,6	22	-1,5%
Limousin	1 595 940	0,7	549 280	-2,7	303,1	311,6	-17,3	37	-0,7%
Lorraine	13 336 280	5,5	4 574 250	2,6	314,5	324,1	-17,0	225	0,2%
Midi-Pyrénées	7 642 110	3,1	2 594 200	-3,0	307,0	316,0	-15,5	148	-2,3%
Nord-Pas-de-Calais	14 029 220	5,7	4 840 920	2,2	307,5	305,0	-19,1	224	1,1%
P. A. C. A.	228 570	0,1	77 470	-3,3				11	-0,9%
Pays de la Loire	38 324 180	15,7	13 335 650	2,8	302,6	312,6	-17,9	606	-0,5%
Picardie	9 132 790	3,7	3 129 300	-0,5	311,0	321,6	-14,4	146	-0,8%
Poitou-Charentes	6 236 520	2,6	2 142 170	-1,2	296,9	298,5	-19,9	100	-2,9%
Rhône-Alpes	14 548 020	6,0	4 951 430	-0,3	316,1	330,3	-14,0	320	-0,3%
D.O.M.								5	2,1%
F R A N C E	244 273 120	100	84 768 839	0,5	301,8	317,4	-16,4	4 345	-0,4%

Sources pour les prix et les volumes : FranceAgriMer d'après l'Enquête Mensuelle Laitière SSP/FranceAgriMer ; le prix du lait correspond à un lait ramené à 38g de MG et 32g de MP. NB: Les livraisons correspondent aux quantités livrées par les producteurs de la région, quelle que soit la localisation géographique de l'établissement de collecte.
Pour le cheptel, source BDNi, alimentée par les EdE - traitement Institut de l'Elevage

Livraisons régionales

Les statistiques régionales et par bassin de l'Enquête Mensuelle Laitière sont désormais disponibles au format Excel sur le site de FranceAgriMer <http://www.franceagrimer.fr>, rubrique VisioNet, Séries chronologiques > productions animales > lait et produits laitiers > enquête mensuelle laitière > lait de vache



Ce travail est le résultat du chantier mutualisé "Lait" regroupant différents membres du réseau des Chambres d'Agriculture : Bruno Boschiero (CA Meuse), Maud Marguet (CA Ille et Vilaine), Viviane Pons-Thévenot, Thierry Pouch et Chantal Rovelli (APCA)
Ce numéro bénéficie également de la contribution de Jean-Christophe Kroll (AgroSup Dijon) pour la rédaction de la rubrique Focus



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»